

DES ARBALETRIERS AUX ARCHERS DE

COGNAC

C'est en effet en 1557 que le Roi Henri II, fils de notre Roi François Ier, accorda à nos lointains ancêtres du XVI^e siècle, l'autorisation nécessaire pour tirer au jeu du prix de l'arquebuse (arbalète).

10 ans plus tard, COGNAC voyait fonder en ses Murs, une société d'arbalétriers (l'arbalète est un arc muni d'une crosse de tir et d'une gâchette).

Mr MARTIN-CIVAT, Lauréat de l'Académie Française, affirmait en 1972, que cette Société fût la première Société Sportive de notre Cité, reconnue par le pouvoir central.

Le terrain de tir ou "Jardin d'Arc" se trouvait à proximité de la porte Angoumoisine (Place François Ier) probablement en dehors des murs et remparts, en allant vers notre musée, il existait de ce côté, une tour qui s'appelait au XVII^e siècle, la "TOUR du JAU", c'est-à-dire la "TOUR du COQ", or, en ce temps-là les archers prenaient pour cible, un oiseau de bois (ou Coq ou perroquet) fiché au sommet d'un mât ou d'une tour

A la révolution, l'Assemblée Nationale par un décret en date du 13 juin 1790, prononçait la dissolution des Compagnies d'Arc et le 14 avril 1793, la Convention ordonna la saisie et la vente des biens des ci-devant Chevaliers.

HISTORIQUE

CREATION : 1971

La 1^{ère} Compagnie d'Archers de Cognac a vu le jour officiellement le 13 octobre 1971 (Journal officiel N°239 de la 103^{ème} année) en la personne d'Alain TETE, Arrivant à cognac et archer depuis 1961, Mr TETE avait débuté le tir à l'arc à la 1^{ère} Compagnie de Marrakech au Maroc affiliée à la fédération Royale Marocaine et à la FFTA, puis de retour en France, il participera à la formation de la 1^{ère} Compagnie d'Archers de Bourges (Cher) et suite à une mutation professionnelle en 1968, celle de Salon de Provence.

De retour en Charente, son pays natal, il cherche à contacter des archers isolés pour former le noyau de départ de la 1^{ère} Compagnie d'Archers de Cognac ayant son siège dans la salle, 4 rue de Marennes à Cognac.

Début septembre 1971, le premier comité directeur est établi et Alain TETE en devient le Président, Jean-Paul COUPERIE, le trésorier, Eliane TETE la secrétaire. Le siège social se trouve au 4 rue marennes.



Une demande à l'office municipal des sports a été faite afin d'obtenir des heures d'entraînements dans une des salles de la ville. La salle St Jacques (Jules Michelet), après les restaurations effectuées sera à notre disposition, mais la 1^{ère} Compagnie est dépourvue d'un terrain extérieur.

Premier logo du club refait suivant photo.



Le 31 octobre 1971, la 1ère Cie d'archers de Cognac est admise au sein de la fédération Française de Tir à l'Arc, cette décision a eu lieu lors de la réunion annuelle de la ronde de l'Atlantique.
Dès lors un grand pas est franchi, reste toujours le problème terrain.

1972

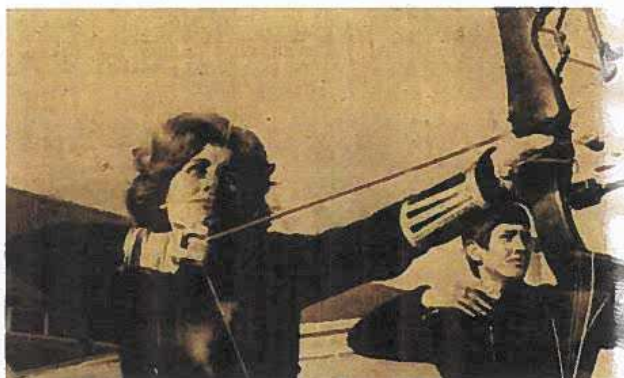
Le 13 février 1972 a lieu au stand de tir "Jean-FIRINO-MARTELL" à 9 heures le « tir du Roy », L'équipe d'archers Angoumoisin honorera de sa présence et tirera le tir du Roi de leur Cie chez nous, un repas terminera cette rencontre.

Mr René FIRINO-MARTELL à la gentillesse de mettre à la disposition de l'association un terrain situé rue du dominant, sa bienveillance permet de construire le « Jardin d'Arc ».

En remerciement Mr René FIRINO-MARTELL devient Connétable d'honneur de la 1ère compagnie.



Les entrainements jusqu'à 90m se feront tous les dimanches matin de 10h à 12h.



Mme Eliane TETE et son fils Jean-Luc

1974

Création du comité départemental de la Charente (CD16), Mr Alain TETE devient le président. Le nombre d'archers dans le département est de 58.

1977

Le nouveau comité directeur a élu Mr DAVID Guy président du club, Claude METAYER, le trésorier et Jacques PEDEGERT, le secrétaire.

1979

La démission de Mr DAVID fin 1978 entraîna une activité réduite du club pendant 2 ans

1980

Le nouveau comité directeur a élu Mr GOUTERON René président du club, Claude METAYER le trésorier et Jean-Paul COUPERIE le secrétaire. Le siège social du club déménage au 83 rue Aristide Briand. La cité de la plante ayant vu le jour, et vu l'état désolant du terrain, le club a décidé de consacrer la remise en état du terrain et du matériel. Nouveau logo.



1981

Le club est relancé, le terrain est terminé et clôturé. Le club organise le championnat départemental avec 25 archers. Le nouveau comité directeur a élu Mr BARD Francis président du club, Joël MONADIER le trésorier et Jean-Paul COUPERIE le secrétaire. Le siège social du club déménage au 8 impasse GUEDON.

1982

Le nouveau comité directeur a élu Mr MOREAU Michel président du club, Joël MONADIER le trésorier et Jean-Paul COUPERIE le secrétaire.

Le siège social du club déménage au Dominant, route de SEGONZAC.

1983 et 1984

Le comité directeur a élu Mr MONADIER Joël président du club, Jean-Claude FONTAINE le trésorier et Jean-Paul COUPERIE le secrétaire.

1985

Le nouveau comité directeur a élu Mr MONADIER Joël président du club, Jean-Claude FONTAINE le trésorier et Michel MATRAS le secrétaire.

1986

Le comité directeur a élu Mr MONADIER Joël président du club, Gérald RAMSY le trésorier et Michel MATRAS le secrétaire.

1987, 1988, 1989

Le nouveau comité directeur a élu Mr MATRAS Michel président du club, Patrick NICOLAS le trésorier et Jacques DUMONT le secrétaire.
Changement du logo du club



1990

Le comité directeur a élu Mr MATRAS Michel président du club, Georges HELIS le trésorier et Claude PHILIPONNEAU le secrétaire.

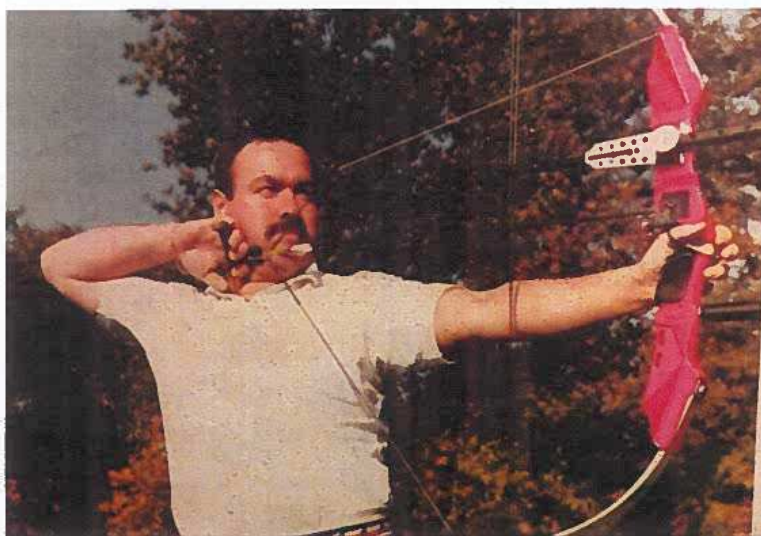
1991

Le comité directeur a élu Mr MATRAS Michel président du club, Hervé MATRAS le trésorier et Claude PHILIPONNEAU le secrétaire.

1992

Le comité directeur a élu Mr MATRAS Michel président du club, Hervé MATRAS le trésorier et Jacques BILLEROT le secrétaire.

Cette année Patrick NICOLAS devient Champion de France du tir olympique et vice-champion de FRANCE du tir fédéral.



1993

Le comité directeur a élu Mr MATRAS Michel président du club, Hervé MATRAS le trésorier et Jacques BILLEROT le secrétaire.

Le club compte 30 archers dans son effectif dont 5 femmes. Patrick NICOLAS garde sa couronne de Champion de France du tir olympique pour la 2^{ème} année consécutive.

Objectif les « JEUX OLYMPIQUES D'ATLANTA » en 1996 en démonstration.

Six ans de pratique de l'arc et déjà deux titres de Champion de France: Patrick Nicolas, de la 1ère compagnie d'archers de Cognac lorgne désormais vers Atlanta, en 1996 ■ Photos CL.

Cette victoire étoffe largement un palmarès déjà bien fourni: 4ème aux championnats de France à Marseille en 1991, 2ème aux championnats de France fédéral en 1992, 1er, la même année, aux championnats de France FITA (l'épreuve internationale reine) et 1er cette année en FITA encore. A l'horizon, les championnats de France en mars, à Châteauroux, préoccupent déjà le champion

cognaçais.

Mais c'est un tout petit peu plus loin qu'il lorgne avec détermination. Vers les Jeux Olympiques d'Atlanta, en 1996. «C'est le summum, même si l'arc est en démonstration. Si les Jeux avaient eu lieu cette année, j'aurais été qualifié sans problème. Il va falloir que je poursuive dans cette voie pour y avoir accès. Et surtout passer les pré-sélections.»

